

fédération
des services
publics

la
cgt

Solidarité

Démocratie

Proximité

Indépendance

Efficacité



Le 7 mars les personnels des EHPAD sont en grève !

A l'appel des organisations syndicales CGT, FO et Solidaires, le 7 mars est une journée de grève et de manifestations sur l'ensemble du territoire.

La tension monte dans nos établissements étranglés par des restrictions budgétaires qui entraînent des suppressions de postes et une prise en charges, plus que réduite pour les Résidents.

En cause les politiques de santé du gouvernement, menées depuis de nombreuses années par le biais de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Départemental et leurs méthodes pour le calcul de la dépendance (GMP et PMP) qui sous évaluent systématiquement les besoins de prise en charge par des personnels qualifiés.

Les gouvernements successifs mettent en place des plans d'actions avec des obligations, mais sans financements supplémentaires : toujours plus sans moyens !

Les moyens, parlons en, comme ceux de la journée de solidarité qui ne sont pas redistribués intégralement au secteur de la Personne Âgée.

Donner les moyens aux établissements de fonctionner, c'est permettre aux anciens de vivre et de vieillir dans le bien être et aux personnels de travailler dans des conditions décentes.



LA SUITE

STOP

- à la dégradation de nos conditions de travail
- au travail quotidien en sous effectif

La CGT a pris rendez vous avec l'ARS et le Conseil Départemental, nos deux financeurs pour leur expliquer le travail réel des personnels et les conditions de vie des résidents des EHPAD.

Une manifestation aura lieu dès 10h à partir du pont valentré en direction des locaux de l'ARS pour soutenir la délégation CGT qui sera reçue.

Une conférence de presse aura lieu à cette occasion.



Nous appelons l'ensemble des personnels à se mettre en grève, montrons notre mécontentement à nos services de tutelles.

C'est le nombre de grévistes qui permet de mesurer le ras le bol des personnels, ne rien faire c'est approuver la situation actuelle.

Un préavis est déposé auprès de la Direction, à charge de chacun de se porter gréviste auprès de son responsable, qui réquisitionnera les personnels si besoin pour la continuité du service.

Manifestation Cahors: départ pont valentré 10h
Rassemblement et conférence de presse devant les locaux de l'ARS

Vous souhaitez un renseignement ou adhérer à la Cgt

Contact: Isabelle CSD CGT du Lot 06 73 49 33 36

